



CODESRIA



CODESRIA

13

ḡmḡ

Assemblée générale
General Assembly
Assembleia Geral
الجمع العام الثالث عشر

L'Afrique et les défis du XXIème siècle
Africa and the Challenges of the Twenty First Century
A África e os desafios do Século XXI

إفريقيا وتحديات القرن الواحد والعشرين

« La Monnaie Unique Africaine : contribution
à l'étude du problème des Etats Unis d'Afrique »

Ibrahima Thione Diop
CREA

5 - 9 / 12 / 2011

Rabat Maroc / Morocco

Résumé

Cette communication tente de montrer la nécessité actuelle des pays africains d'aller vers la mise en place des Etats Unis d'Afrique afin de pouvoir mieux peser sur les grandes décisions prises au niveau des Nations Unies et également dans les autres organisations économiques mondiales (OMC, FMI , Banque Mondiale). La communication est articulée sur trois points : d'abord nous analysons la mauvaise place de l'Afrique dans le contexte actuel de mondialisation (part de l'Afrique dans le commerce international, structure des exportations de l'Afrique , faiblesse du commerce intra africain , dégradation des indicateurs socioéconomiques), ensuite le rôle fondamental de la monnaie unique africaine comme enjeu pour l'intégration économique est posé et enfin nous terminons par les contraintes techniques et institutionnelles de la monnaie unique . Les résultats auxquels nous avons abouti montrent que la monnaie unique en Afrique va « booster » le commerce intra-africain , ce qui est un facteur de renforcement de l'intégration économique, elle va aussi réduire la multiplication des couts de transaction par la suppression des monnaies nationales, ce qui va améliorer la compétitivité économique des Etats , enfin elle propose un même destin monétaire aux pays africains avec à l'appui la pratique d'une politique monétaire orthodoxe suite au caractère supranational de la future Banque centrale africaine qui lui permet d'être indépendante à l'égard des pouvoirs politiques. Enfin les conditions préalables à la mise en place de cette monnaie unique sont évoquées entre autres il y'a la volonté politique marquée, la convergence des économies, la pratique de la bonne gouvernance, et l'établissement d'Etats de droit